



MAIRIE
POMMIERS

Fait à Pommiers, le 13 février 2026

Objet : Convocation du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira, en séance ordinaire,

Le lundi 23 février 2026 à 18h30

Lieu : Mairie de Pommiers

L'ordre du jour de la présente séance sera le suivant :

- I. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 16 janvier 2026.
- II. Affaires foncières
 - Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA).
 - Approbation de l'acquisition par l'EPORA et l'immeuble cadastré AM 79 appartenant à l'indivision PECCAUD et rétrocession à la commune
- III. Décisions du Maire prises depuis le dernier Conseil
 - Décision portant sur la préemption de la parcelle AD n°120 sis 80 chemin de Trézette.
- IV. Travaux
 - Point sur les travaux en cours
- V. Affaires Financières
 - Vote des taux d'imposition 2026.
 - Approbation du Compte Financier Unique (CFU)
 - Affectation du résultat 2025
 - Vote du budget primitif 2026
 - Fongibilité des crédits en M57 pour l'année 2026.
 - Subventions aux associations
- VI. Bilan des actions entreprises depuis le dernier Conseil municipal
 - Activité des commissions
 - Activité des structures intercommunales
- VII. Questions et informations diverses
 - Organisation du scrutin municipal – 15 et 22 mars 2026.

Vous trouverez ci-joint un pouvoir qu'il vous appartiendra de faire parvenir à l'un de vos collègues en cas d'absence.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes salutations distinguées.



René BLANCHET
Maire de Pommiers